Rapport d'activités 2017

L'inclusion au cœur de notre association



Inclusion asbl N° Entreprise 0441.427.501 Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles



22Celui qui a un pourquoi assez fort arrivera à abattre n'importe quel comment.

Friedrich Nietzsche

En couverture : Emilie, Christophe, Benoît et Marvin font campagne à l'occasion de la création du groupe des représentants (17 juin 2017) > voir page 20 du rapport



Inclusion asbl

Registre des Personnes Morales : 0441.427.501 Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél.: 02/247.28.21

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice générale www.inlcusion-asbl.be

Sommaire

1	Informations générales	5
	A. Nos valeurs	
	B. Objet social	
	C. Organisation	
	D. Inclusion, un réseau au service des familles	
2	Moments forts en 2017	8
3	Nos missions et nos actions	13
7	Représenter et défendre les droits et intérêts des personnes avec un handicap intellectuel	
	Rassembler et créer du lien	
	Répondre aux besoins individuels	
	Prévenir et détecter les problèmes psycho-sociaux	
	Former les professionnels et les personnes avec un handicap	
	Sensibiliser et informer le grand public	
	🍪 Développer des projets novateurs	
	Mener des actions thématiques	
4	Bilan financier	24
5	Perspectives 2018	26

Avant-propos

2017 a été une année remplie de changements pour notre association avec, notamment, un évènement marquant : le départ à la retraite de notre directrice générale Thérèse Kempeneers-Foulon, figure majeure d'Inclusion et de la défense des droits des personnes avec un handicap intellectuel. Pendant près de 34 ans, c'est avec conviction et détermination qu'elle a porté le message des familles pour faire évoluer les mentalités et veiller à ce que les droits des personnes avec un handicap intellectuel soient pris en compte dans les politiques menées par les pouvoirs publics. Son engagement, elle l'a également porté au niveau européen, notamment via la participation de notre association aux mouvements internationaux. C'est peu dire que, durant ces années, elle a, au côté des familles, mené de nombreux combats et a vu les évolutions doucement s'opérer.

Un départ, même marquant, est surtout l'occasion de se questionner : sur le travail effectué, sur celui à encore abattre et sur le rôle de notre association qui, même s'il évolue, reste essentiel. En trois décennies, la société a fortement changé. Les besoins d'hier ne sont plus forcément ceux d'aujourd'hui et l'on ne fait plus association en 2017 comme on le faisait dans les années 80. L'arrivée d'Internet et un accès plus rapide à l'information, l'évolution des modèles familiaux, l'accélération de nos modes de vie ont aussi chamboulé le fait associatif. Afin de mieux saisir les attentes des personnes avec un handicap et de leurs proches, la nouvelle équipe de direction a entamé une « tournée des groupements » en 2017. Elle a, à cette occasion, pu prendre le pouls de ce qui fait le cœur de notre association : les personnes en situation de handicap intellectuel, les familles qui les entourent, les professionnels qui travaillent à leurs côtés et tous les bénévoles qui se mobilisent depuis de nombreuses années pour faire avancer le processus inclusif.

Si les besoins évoluent, ils sont néanmoins toujours bien présents. Rien ne remplace les échanges et les rencontres directes entre les personnes en situation de handicap, entre les fratries, entre les parents pour partager des vécus communs et monter collectivement des projets d'avenir. Car c'est bien là la force de notre mouvement, c'est ce lien qui nous unit et qui nous permet, ensemble, de porter ces projets novateurs.

Ces réflexions, toujours constructives, ne nous ont pas empêchés d'agir en 2017 autour des missions centrales pour notre association : **défendre les droits et les intérêts** des personnes avec un handicap intellectuel, **rassembler et créer du lien** et répondre aux **besoins individuels**.

Bonne lecture!

> Etienne Oleffe

Président du conseil d'administration

> Mélanie Papia
Directrice générale



Informations générales

A. Nos valeurs

ENSEMBLE INCLUSION AUDICE Dialogue AUDICE Dialogue AUDICE RESPECT RECONNAISSANCE

B. Objet social

L'association a pour but de rassembler les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, les familles et les professionnels afin de promouvoir en Fédération Wallonie-Bruxelles et en collaboration avec l'ANAHM asbl en Belgique, en Europe et dans le monde ; dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, racial et politique ; tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle. [...]

Extrait des statuts de l'association

> Registre des Personnes Morales 0441.427.501

> Siège social

Avenue Albert Giraud 24 – 1030 Schaerbeek T 02/247.28.21 F 02/219.90.61

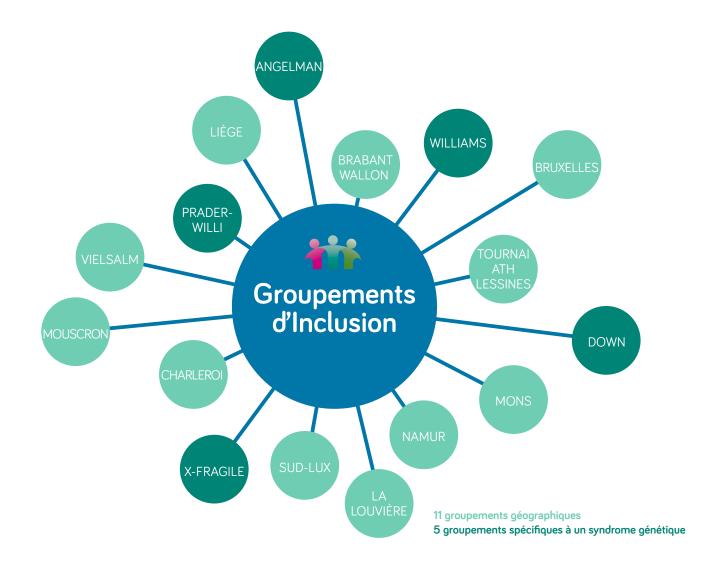
@ secretariat@inclusion-asbl.be

C. Organisation

L'asbl est active sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et est organisée autour de 17 groupements (11 groupements locaux, 5 groupements spécifiques et 1 groupement thématique) animés par des parents bénévoles et engagés. Si Inclusion est reconnue aujourd'hui comme une association représentative des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches, c'est grâce à l'action commune :

- > des personnes en situation de handicap et de leurs proches qui sont les véritables experts du quotidien;
- > des professionnels qui offrent un cadre à cette action (administratif, financier, communication, représentation, etc.) et initient, avec le public, des initiatives plus globales.

Inclusion, c'est donc un travail conjoint de ces deux parties qui permet de développer quelque chose de plus grand.



> Fonctionnement

Les groupements fonctionnent de manière autonome mais peuvent compter sur :

- un soutien logistique (création de flyers, organisation d'évènements, communication, etc.) des professionnels d'Inclusion;
- un soutien financier qui supporte certaines actions entrant dans le cadre des subsides alloués à l'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

D. Inclusion, un réseau au service des familles

Inclusion, c'est aussi un réseau de collaborations étroites avec des services – de répit, d'accompagnement, d'aide précoce... – créés par les familles depuis plus de 50 ans. Le maintien de liens forts entre ces services et Inclusion assure ainsi la transmission et le respect des valeurs de l'association.

> Les Services d'Inclusion

Cette collaboration n'est pas seulement d'ordre philosophique. Elle dispose également d'un cadre juridique depuis le 22 juin 2017 avec la création de la fondation privée « Les services d'Inclusion » (LSI), qui se donne pour objectifs de :

- > pérenniser les structures existantes ;
- > regrouper et professionnaliser les pouvoirs organisateurs des différentes associations ;
- > permettre aux professionnels des différents services d'échanger leurs expériences ;
- > développer, tout au long de leur vie, l'accompagnement des personnes avec un handicap intellectuel;
- > soutenir les individus ou structures intéressés par le bien-être des personnes avec un handicap intellectuel.

Imp'A.C.T.

Créé par Inclusion en 2017, Imp'A.C.T. est une asbl issue des projets « Transition 16-25 ans » et « Activités Citoyennes » développés par Inclusion suite à des appels à projets remportés en 2010 et 2012.

MADRAS BXL

Créé par Inclusion en 2011, MADRAS Bruxelles est un service d'accompagnement pour personnes porteuses d'un handicap intellectuel agréé et subventionné par PHARE. Ses missions : l'après-parent et l'accompagnement grande dépendance.

MADRAS WALLONIE

Créé par Inclusion en 1997, MADRAS Wallonie est un service d'accompagnement pour personnes porteuses d'un handicap agréé par l'AVIQ. Sa mission : l'après-parent.

SAPHaM

Créé par la section de Bruxelles d'Inclusion en 1993, le SAPHaM accompagne l'enfant, le jeune ou l'adulte présentant un handicap intellectuel ainsi que sa famille tout au long de la vie. Il propose également une halte-accueil ainsi qu'un service de répit et loisirs.

FONDATION PORTRAY

Créée par Inclusion en 2005, la fondation offre un soutien juridique et financier permettant de soutenir et/ou améliorer la qualité de vie des personnes avec un handicap.



Créé par Inclusion et membre LSI Créé par Inclusion



Moments forts en 2017

De nombreuses initiatives ont été menées en 2017 au sein de l'association par les membres et/ou par les professionnels. Nous avons voulu ici souligner quelques initiatives remarquables reflétant particulièrement bien les missions d'Inclusion :



Défendre les droits et les intérêts



Rassembler et créer du lien



Répondre aux besoins individuels



Inclusion scolaire : réclamation collective auprès du Comité européen des droits sociaux

À l'initiative d'un groupe de travail composé de parents membres d'Inclusion, une réclamation collective a été déposée le 18 janvier 2017 auprès du Comité européen des droits sociaux. Elle dénonçait les difficultés d'accès à l'enseignement ordinaire pour les enfants avec un handicap intellectuel. Le texte définitif a été introduit par la Fédération Internationale des ligues des droits de l'homme et Inclusion Europe. L'action a également été activement soutenue par le Délégué général aux droits de l'enfant et UNIA.



Création du groupe des représentants « Inclure tous ensemble »

Dans le cadre du projet de nomination de deux administrateurs avec un handicap intellectuel au conseil d'administration d'Inclusion, l'association a facilité la création d'un groupe de représentants régionaux avec un handicap intellectuel : « Inclure tous ensemble ».

Le rôle du groupe sera de faire remonter les besoins et les idées du terrain jusqu'à leurs pairs élus au CA. « Inclure tous ensemble » réfléchit également aux rôles, missions et fonctions d'un administrateur afin d'épauler le CA dans sa démarche inclusive.



Leadership training sur la violence faite aux femmes avec un handicap intellectuel

En septembre 2017, Joanna et Mathilde, accompagnées de leurs personnes ressources, ont participé au leadership training sur la violence faite aux femmes avec un handicap intellectuel organisé par Inclusion Europe. Ils y ont rencontré plusieurs députés européens – dont Pascal Durand d'Europe Écologie Les Verts (au centre sur la photo) – auxquels ils ont pu faire part de leurs expériences.

Quatrième Parlement européen des personnes handicapées

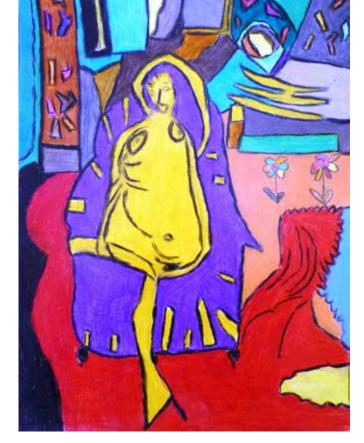
Le 3 décembre 2017, une délégation composée de membres porteurs d'un handicap intellectuel et de salariés d'Inclusion a participé au 4° Parlement européen des personnes handicapées. L'objectif de la journée : favoriser le dialogue entre, d'une part, les personnes avec un handicap, leurs proches et les organisations qui les représentent et, d'autre part, les députés du Parlement ainsi que les responsables politiques de l'Union européenne. La journée coïncidait avec le 20° anniversaire du Forum européen des personnes handicapées, à la base du credo « *Rien sur nous sans nous* ».



Colloque « À l'école ordinaire avec un handicap mental ? C'est mon droit! »

Dans la droite ligne de la réclamation collective sur l'école inclusive déposée auprès du Comité européen des droits sociaux et de la campagne de sensibilisation « Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient ! », Inclusion et le Délégué général aux droits de l'enfant ont conjointement organisé un colloque sur l'accès à l'enseignement ordinaire des enfants avec un handicap intellectuel.

Les interventions des différents protagonistes ont été ponctuées de capsules vidéo présentant les témoignages d'élèves avec ou sans handicap et de parents concernés par la thématique.



IncluMode

Le groupement carolo d'Inclusion s'est - entre autres projets - attelé en 2017 à « changer le visage de la beauté » : en collaboration avec l'asbl Alternative 21 et le Comité des fêtes du Braibant, il a organisé un défilé de mode inclusif en faisant grimper les personnes avec un handicap intellectuel sur le podium pour défiler !



Art en Moi

La neuvième biennale d'art différencié « Art en Moi », organisée par le groupement montois d'Inclusion, s'est tenue du 11 mars au 2 avril 2017. Cette édition, articulée autour de la thématique de la vie relationnelle, affective et sexuelle, a encore une fois permis de découvrir le remarquable travail créatif des artistes avec un handicap intellectuel. Quatorze ateliers y ont exposé plus de 250 œuvres.



Un colloque thématique pour les frères et sœurs organisé par FratriHa

Mis sur pied par deux sœurs de personnes avec un handicap intellectuel - Éléonore Cotman et Élise Petit - FratriHa, le projet de soutien, d'information et de sensibilisation à destination des frères et sœurs des personnes avec un handicap intellectuel a organisé en 2017 un colloque de grande envergure sur le soutien à accorder aux frères et sœurs. Les participants ont pu apprécier les interventions de plusieurs spécialistes du domaine ainsi que de poignants témoignages délivrés par des frères, des sœurs et des parents de personnes avec un handicap intellectuel.

Les Services d'Inclusion

Création de la fondation « Les Services d'Inclusion »

Depuis plus de 50 ans, les parents bénévoles membres d'Inclusion ont développé toute une série de services – de répit, d'accueil de jour, d'aide précoce, etc. Afin de préserver les liens entre Inclusion et ces différentes initiatives, une fondation privée, « Les Services d'Inclusion », a été créée. Elle a pour mission de faire fructifier les partenariats entre les services et l'association afin de poursuivre le plus efficacement possible le travail quotidien au bénéfice direct des familles.



20 km de Bruxelles

Le 28 mai 2017, Inclusion a rassemblé 125 coureurs lors des 20 km de Bruxelles. Cet évènement sportif est l'occasion de rassembler des personnes avec un handicap intellectuel et des sympathisants à la cause inclusive autour d'un défi sportif commun! Lors de cette édition, plusieurs entreprises ont tenu à nous soutenir en proposant à leurs employés de courir sous les couleurs d'Inclusion et également en nous soutenant financièrement.



Journée des Familles 2017

Chaque année, les membres, sympathisants et salariés d'Inclusion ont un énorme plaisir à se retrouver pour une journée festive dans un lieu original : c'est la Journée des Familles! Châteaux gonflables, jeux en bois, atelier dessin et tournoi de football étaient, entre autres, au programme!

Près de 300 personnes ont participé à cette journée qui s'est déroulée à Brugelette sous un soleil éclatant. La journée des familles a aussi été l'occasion de remercier Thérèse Kempeneers-Foulon et d'accueillir Mélanie Papia, nouvelle directrice de l'associations et Thomas Dabeux, représentant des familles auprès des pouvoirs publics.

Campagne autour de l'annonce du diagnostic de handicap intellectuel

« Votre enfant a un handicap ».

Cinq petits mots qui chamboulent les certitudes, bousculent le quotidien, transforment la vie. Beaucoup de parents se sont retrouvés complètement désemparés face à cette nouvelle, ne savaient pas vers qui se tourner. C'est pour remédier à ce constat qu'Inclusion a développé en 2017 une campagne de sensibilisation sur le sujet : « le choc de l'annonce, la force des réponses! ». Afin de soutenir au mieux les parents d'enfants avec un handicap, notre association a donc produit des témoignages en vidéo, des livrets explicatifs et soutenu les initiatives locales comme « Écoute-Information Trisomie-21 », une proposition de rencontre entre parents et professionnels mise sur pied par le groupement Brabant wallon d'Inclusion.



Quatre nouvelles formations pour les personnes avec un handicap intellectuel

Inclusion met un point d'orgue à proposer aux personnes avec un handicap intellectuel des formations leur permettant d'évoluer dans des domaines en phase avec le monde qui les entoure : « Devenir relecteur de textes facile à lire et à comprendre » leur offre la possibilité de se professionnaliser dans le domaine de l'accessibilité globale, « Parlons d'actualité » leur explique comment déceler les informations pertinentes, « Apprendre à décider » leur donne quelques clés de l'autodétermination et « Internet : ses plaisirs et ses dangers » leur apporte des renseignements sur la juste manière d'utiliser le web.

Création d'Imp'A.C.T.

Le projet spécifique « Transition 16-25 ans » a pris son indépendance en 2017 pour s'ériger en asbl propre : Imp'A.C.T.

Imp'A.C.T. signifie « Implication de la personne au travers des activités citoyennes et de transition ».



Les Livrets Smile

Les services mis à disposition des personnes avec un handicap répondent-ils vraiment à leurs attentes ? Sur base de quels critères peuvent-elles exprimer leur satisfaction ? Comment organiser efficacement l'évaluation de la satisfaction au quotidien ?

Ce sont à ces questions que veulent répondre les Livrets Smile.

Les Livrets Smile ont été présentés au public en 2017 lors de six séances d'information ayant réuni

plus de $500_{participants}$.

Les Livrets Smile seront disponibles en libre téléchargement en 2018.



Nos missions et nos actions



Représenter et défendre les droits et intérêts des personnes avec un handicap intellectuel



Rassembler et créer du lien



Répondre aux besoins individuels



Prévenir et détecter les problèmes psycho-sociaux



Former les professionnels et les personnes avec un handicap



Sensibiliser et informer le grand public



Développer des projets novateurs



Mener des actions thématiques



Représenter et défendre les droits et intérêts des personnes avec un handicap intellectuel

La mission de vigilance et de représentation est centrale pour notre association. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre afin que les familles soient représentées dans tous les lieux où sont prises des décisions qui peuvent avoir un impact sur leur vie quotidienne.

À chaque niveau de pouvoir (fédéral, régional, communautaire, communal et provincial) correspond, généralement, un lieu de concertation au sein duquel les personnes avec un handicap sont consultées sur les matières qui les concernent; soit directement, soit par l'intermédiaire des associations qui les représentent. La réalité institutionnelle belge fait que ces lieux sont nombreux et que les différentes compétences sont éclatées entre les différents niveaux de pouvoir. Cela a un impact direct sur l'évolution et la cohérence des politiques en matière de handicap.

De nombreux groupements participent dans les communes au Conseil consultatif des personnes handicapées. Étant en contact direct avec les personnes en situation de handicap dont ils connaissent et souvent partagent la vie quotidienne, ils sont les plus à mêmes d'émettre des avis en ce qui concerne les problèmes concrets qu'elles rencontrent. Bien souvent d'ailleurs, ce sont les personnes avec un handicap elles-mêmes qui participent à ces conseils consultatifs.



Rassembler et créer du lien

C'est assurément le point fort des groupements : réunions de comité, soupers, barbecues, après-midi récréatives, sorties dansantes, séjours, etc. permettent aux parents et aux personnes avec un handicap de se rencontrer régulièrement et d'échanger dans une ambiance conviviale. De nombreux groupements animent des groupes de parole et organisent des conférences sur des thèmes plus spécifiques. Certains publient aussi un journal d'information afin de maintenir le contact avec tous les membres. Un véritable travail de fourmi réalisé bénévolement pour améliorer, sur le terrain, la qualité de vie des personnes qui vivent avec un handicap.





Répondre aux besoins individuels



> Un service social de première ligne...

Spécialisé en ce qui concerne le handicap intellectuel, le service social de première ligne apporte aux personnes porteuses d'un/de handicaps, à leurs proches et aux professionnels qui les entourent une aide pointue, adaptée, de proximité, avec l'aide de leur réseau régional. Ce soutien concerne tous les aspects de la vie de la personne avec un handicap intellectuel :

- allocations familiales;
- allocations de Remplacement de Revenus (ARR) et Allocation d'Intégration (AI);
- enseignement;
- activités et loisirs;
- protection juridique;
- soutien à la parentalité;
- hébergement;
- aides dans les diverses démarches administratives ;
- informations générales ;
- ...

> ...en contact étroit avec le réseau local.

Afin de pouvoir répondre aux demandes, ou au besoin réorienter les familles, les assistantes sociales (AS) ont besoin de s'appuyer sur un réseau étendu. Ce dernier est, entre autres, construit et entretenu par les contacts avec les services spécialisés, les services généraux, les associations, les commissions des régions, etc. Les AS travaillent également en étroite collaboration avec les services ou initiatives créés par Inclusion : le service d'accompagnement Madras, la Fondation Portray, FratriHa, le service de formation pour les personnes avec handicap intellectuel, etc.

> Médiation

Les AS d'Inclusion sont régulièrement sollicitées pour jouer le rôle de médiatrices entre, d'une part, les professionnels et, d'autre part, les personnes avec un handicap intellectuel, leurs proches et leurs familles.

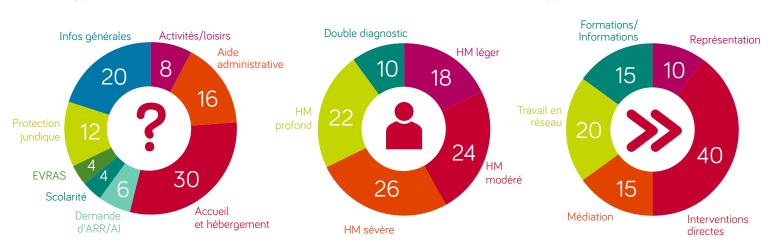
Il faut souligner l'importance de leur travail avec les groupements et le lien qu'elles constituent entre ces derniers et le bureau central.

Des permanences sociales sont tenues dans le Brabant wallon, à La Louvière, Liège, Mons ainsi qu'à Tournai-Ath-Lessines. Les membres les plus actifs rencontrent les parents qui ont pris contact avec eux ou interviennent dans des situations à problème. Ils diffusent aussi de l'information sur les droits et procédures administratives à remplir et passent le relais, le cas échéant, aux professionnels d'Inclusion.

> Types de demandes (en %)

> Profils des demandeurs (en %)

> Types d'activités des AS (en %)



¹ Équivalent temps plein



Prévenir et détecter les problèmes psycho-sociaux



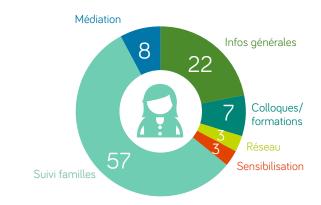
Le Centre de santé mentale l'Adret asbl a mis en place, depuis sa création, une antenne sous la forme d'un service psycho-social spécifique pour les patients avec un handicap intellectuel et toute personne impliquée dans leur prise en charge. Ce service développe un pôle de prévention, sous la forme d'activités de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels des services généraux et des services spécialisés. Il établit de nombreuses collaborations avec des professionnels mais aussi avec des parents de personnes avec un handicap intellectuel. Cette antenne se situe au sein des locaux d'Inclusion.

Ce service développe prioritairement cinq aspects :

- l'aide individuelle :
- la sensibilisation du public ;
- la formation des professionnels et des familles ;
- la collaboration avec d'autres professionnels spécialisés;
- la place des personnes avec un handicap intellectuel dans la société.

Les thèmes prioritaires restent le double diagnostic, d'une part, et la place des parents dans le partage des savoirs, d'autre part.

> Types d'activités de l'assistante sociale (en %)

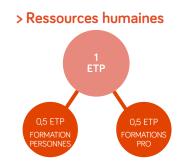


> Types d'activités de la psychologue (en %)





Former les professionnels et les personnes avec un handicap



Inclusion organise des formations pour deux types de publics : pour les proches des personnes avec un handicap intellectuel et les professionnels ainsi que pour les personnes avec un handicap intellectuel ellesmêmes. Ces formations connaissent énormément de succès et il est fréquent de devoir constituer des listes d'attente. Cela témoigne bien de l'adéquation entre notre offre de formations et la demande de nos publics.

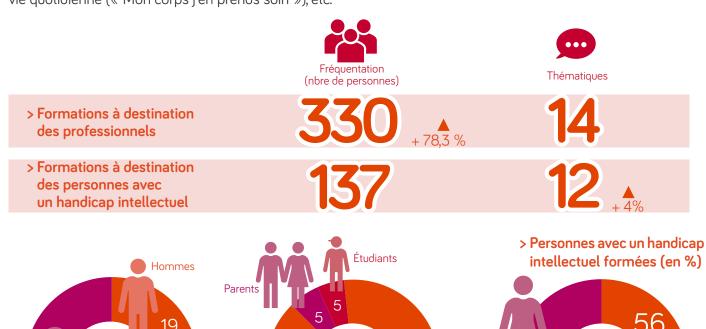
Ces formations se sont déroulées en différents endroits de la Wallonie dans des locaux mis à disposition par les institutions, dans des espaces publics numériques (pour la formation *Internet*, ses plaisirs et ses dangers) et à Bruxelles, dans les locaux d'Inclusion.

Inclusion a créé au cours de ces dernières années 12 formations différentes abordant 11 thématiques bien spécifiques.

> Les formations à destination des personnes avec un handicap intellectuel

Inclusion développe depuis 2011 des formations à destination des personnes avec un handicap intellectuel dans toute la Belgique francophone. Les thématiques abordées favorisent leur autodétermination (« Apprendre à décider »), analysent le monde qui les entourent (« Les disputes », « Internet : ses plaisirs et ses dangers »), proposent des clés pour faciliter leur vie quotidienne (« Mon corps j'en prends soin »), etc.

Nous continuons à promouvoir la formation par les pairs et à aider la personne avec un handicap intellectuel à prendre sa place en tant que co-formateur, comme lors de la formation *Devenir relecteur de textes en Facile À Lire et à Comprendre*. Nous continuons également la rédaction de documents en facile à lire largement illustrés : les participants repartent en fin de formation avec une farde contenant les grands idées de la formation.





Sensibiliser et informer le grand public

Notre mission de sensibilisation vise les objectifs suivants :

- démystifier et comprendre le handicap intellectuel;
- faire évoluer les mentalités et changer le regard du public sur le handicap intellectuel ;
- aborder le principe d'inclusion ;
- promouvoir la mise en place d'aménagements en vue de rendre la société plus inclusive.









> Publics sensibilisés (en %)

Etudiants éducateurs aides soignants et aides familiales



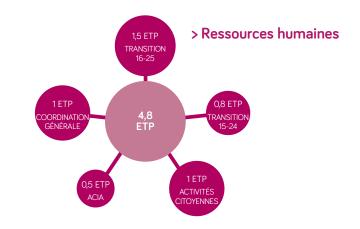
Développer des projets novateurs

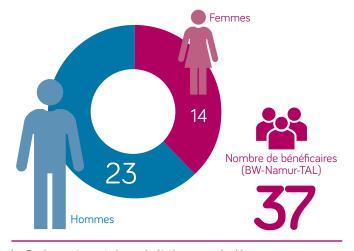
Inclusion développe des initiatives spécifiques pour lesquels elle reçoit un subventionnement de l'AViQ, du FEADER¹ et du FSE². Ce sont des enveloppes fermées dont l'utilisation est uniquement destinée à la réalisation de ces projets. Les prestations du personnel d'inclusion (6 personnes) engagé dans le cadre de ces Initiatives sont uniquement dédiées à la réalisation des objectifs de ces projets.

En 2017, ces initiatives étaient au nombre de 4 :

> Transition 16-25 : « Préparer activement son entrée dans la vie adulte »

Le projet « Transition 16-25 ans » vise à accompagner des jeunes entre 16 et 25 ans dans la transition entre la vie à l'école et la vie d'adulte par des apprentissages individualisés, des stages collectifs, des formations, des conseils des jeunes. Ce projet couvre les territoires du Brabant wallon, de Namur et de Tournai-Ath-Lessines.



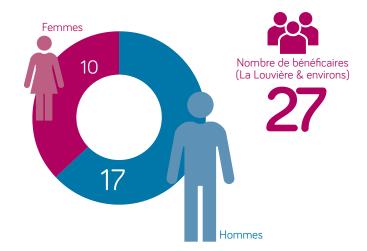


Fonds européen agricole pour le développement durable

² Fonds social européen

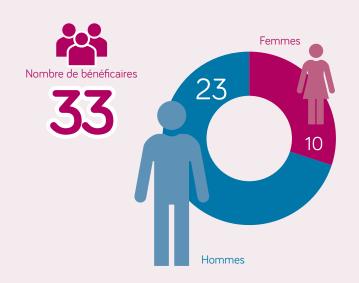
> Transition 15-24 : « Je prépare mon avenir »

Le projet « Transition 15-24 ans », soutenu par le Fonds Social Européen, vise également à soutenir la transition des jeunes de 15 à 24 ans entre la vie scolaire et la vie d'adulte. Il est actif dans la région du Centre (La Louvière et ses environs).



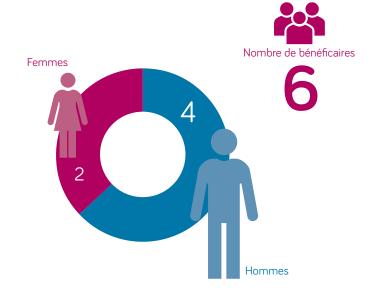
> Activités citoyennes

Les activités citoyennes visent à accompagner des adultes n'ayant initialement pas accès à l'emploi dans leur(s) projet(s) de volontariat. Le projet est coordonné depuis La Louvière et gère un Groupe Mobile d'Activités Citoyennes à Ath.



> A.C.I.A. - Activités Citoyennes Inclusives en Agroécologie

Le projet A.C.I.A., soutenu par le Fonds européen agricole pour le développement rural et l'AViQ, permet à des personnes désireuses d'entreprendre des tâches dans le milieu agricole d'être accueillies chez un maraîcher/agriculteur afin d'y réaliser des activités diversifiées (entretenir les cultures, semer et récolter les légumes, aider à la préparation des paniers biologiques...).





Mener des actions thématiques

A AUTODÉTERMINATION

L'autodétermination se définit par la capacité à agir et à gouverner sa vie, à faire des choix et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées³.

> Le Projet InCA

En 2015, le conseil d'administration d'Inclusion a décidé de lancer un projet ayant pour objectif de permettre aux personnes avec un handicap intellectuel de participer davantage, et de façon active, à la vie de l'association. Cinq axes de travail ont été définis pour atteindre cet objectif :

- sensibilisation des familles membres, par le biais de réunions et de publications :
- groupes de parole pour les personnes avec un handicap intellectuel;
- formation des personnes en situation de handicap intellectuel;
- mise en place de l'organe de représentation prévu par les nouveaux statuts;
- mise en place d'un conseil d'administration inclusif.

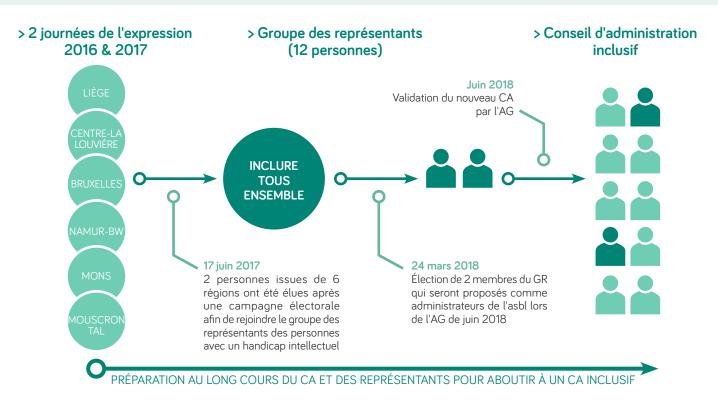
> La constitution du groupe des représentants

En 2017, nous avons continué le travail de terrain et nous avons organisé, pour la seconde fois, des journées de l'expression (6) avec pour objectif la mise en place du groupe des représentants.

Missions et rôles du groupe des représentants :

- mission de concertation auprès de l'ensemble des participants aux journées de l'expression et de certains groupes de parole pour récolter leurs attentes, leurs besoins et leurs envies en termes de projets;
- mission de représentation qui équivaut à parler en son nom mais aussi au nom des autres ; faire le lien entre les participants des Journées de l'expression, les groupes de paroles, les comités locaux, le personnel de l'association ou le conseil d'administration.

³ Wehmeyer & Sands, 1996





> Adaptation du conseil d'administration

Soucieux d'éviter une inclusion factice de personnes avec un handicap intellectuel en son sein, le conseil d'administration a mis en place dès 2016 un groupe de travail pour réfléchir et veiller à la mise en pratique des aménagements raisonnables nécessaires à l'accueil des futurs administrateurs : diminution de la durée des CA, documents en facile-à-lire, sensibilisation de l'ensemble des administrateurs au facile-à-lire, formation de personnes ressources qui auront pour objectif d'accompagner les administrateurs dans leur mission, etc.

B ACCESSIBILITÉ

Pas d'Inclusion sans une accessibilité à tout pour tous : aux transports, à l'information, aux élections, aux bâtiments et services, etc. C'est principalement via sa participation au CAWaB⁴ qu'Inclusion travaille sur cette thématique. En 2017, différents dossiers ont été suivis :

> Commission STIB du CAWaB

- Établissement d'une stratégie d'accessibilité du réseau de transport public de la STIB. Des membres d'ARC⁵ ont été associés à ces travaux. Inclusion a fait entendre les besoins spécifiques de notre public dans les différents groupes de travail, colloques et réunions ministérielles organisées.
- Inclusion a participé à la mise à jour des recommandations UNIA/CAWaB concernant l'accessibilité des infrastructures et des équipements de la STIB pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

> Commission élections du CAWaB

Inclusion y a porté les revendications de ses membres en matière d'aménagements raisonnables à mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité des bureaux de vote en vue des prochaines élections communales.

Le Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible du CAWaB a été lui aussi mis à jour pour réédition en intégrant des précisions relatives aux spécificités des personnes avec un handicap intellectuel.

> Groupe de travail à la SNCB

Suite à l'interpellation faite avec UNIA sur les nouveaux tarifs à bord, la SNCB a mis en place un groupe de travail pour proposer des aménagements raisonnables afin d'améliorer son accessibilité aux personnes en situation de handicap intellectuel. Un kit pédagogique personnalisable est en cours d'élaboration. Il sera mis à disposition des personnes qui souhaitent apprendre à voyager en train de façon autonome.

> Formation « conseiller en accessibilité »

Inclusion intervient dans la formation « conseiller en accessibilité » pour rappeler aux futurs experts que les personnes en situation de handicap intellectuel sont aussi des personnes à mobilité réduite avec des besoins spécifiques.



⁴ Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles

⁵ Autoreprésentants de la Région du Centre



> Le langage Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le langage FALC désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de simplifier une information, notamment à destination des personnes avec un handicap intellectuel, mais pas uniquement. Toute personne peut bénéficier d'une information traduite en langage simple. Inclusion propose un service de traduction en langage FALC et participe ainsi à rendre l'information accessible au plus grand nombre.

> En 2017, nous avons réalisé des traductions pour les opérateurs suivants :

- Festival de Wallonie
- SPF Sécurité sociale : Carte Européenne du Handicap
- UNIA : brochure sur les aménagements raisonnables à l'emploi
- APEPA: flyer « Et si mon enfant était différent ? »
- CAWaB : site internet
- Traductions internes: Les Livrets Smile, projet InCA, Inclusion Magazine, etc.



C QUALITÉ DE VIE

Les services mis à disposition des personnes avec un handicap intellectuel répondent-ils vraiment à leurs attentes ? Sur base de quels critères peuventelles exprimer leur satisfaction ? Comment organiser efficacement ces évaluations de leur satisfaction au quotidien ? Comment favoriser la collaboration avec leur entourage, surtout pour les personnes qui n'ont pas accès au langage verbal ? Voici quelques questions qui ont guidé nos actions.

En 2017, les actions d'Inclusion relatives à la Qualité de Vie se sont principalement déroulées dans le cadre du PEQ (Projet pour l'Évaluation de la Qualité). Ce projet a abouti à la réalisation des **Livrets Smile**, livrets ayant pour objectif l'auto-évaluation de la qualité de vie des personnes avec un handicap intellectuel - vivant en autonomie, en famille ou en institution - autour de 20 thématiques.

Les Livrets Smile

Mes besoins : ma sécurité ; mes repas ; mon sommeil ; mon repos ; ma toilette ; mon hygiène ; mes vêtements ; ma santé ; mon logement ; ma communication ; mon bien-être, stop aux mauvais traitements

Mes activités : mon projet de vie ; mes loisirs, mes congés et mes vacances ; mon travail et mon volontariat ; mes activités de tous les jours

Mon entourage : ma famille, mes amis et les personnes autour de moi ; ma vie relationnelle, affective et sexuelle ; mes enfants ; mon éducateur référent

Ma vie dans la société : ma participation aux décisions ; mes déplacements ; mes apprentissages ; mes droits, mon argent et mes papiers

D INCLUSION SCOLAIRE

Dans la continuité de la campagne de sensibilisation menée en 2016 « Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient ! », Inclusion a poursuivi son travail sur le sujet en 2017. Le groupe de travail chargé du suivi de cette thématique a accueilli plusieurs nouveaux participants qui ont continué à se réunir pour mener des actions en faveur de l'inclusion scolaire des enfants avec un handicap intellectuel :

- introduction en janvier 2017 et suivi de la réclamation collective auprès du Comité européen des droits sociaux;
- co-organisation, avec le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), d'une après-midi de réflexion en avril 2017 : « À l'école ordinaire avec un handicap mental ? C'est mon droit! ». Cette rencontre a réuni près de 150 parents et professionnels;
- diffusion de 250 livres Lucie tout simplement accompagnés d'une fiche pédagogique aidant le personnel pédagogique à aborder la question du handicap intellectuel dans les classes ordinaires. Réalisé dans le cadre de l'appel à projets « LabCAP48 with CBC » (5980 € de dons récoltés);



 rencontres avec différents députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) dans le cadre du suivi du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et de l'adoption du décret « aménagements raisonnables ».



E PROTECTION JURIDIQUE

La législation de 2013 relative à la protection des personnes majeures est toujours dans sa période de rodage. Afin d'en améliorer le fonctionnement, Inclusion a participé :

- à la mise en place d'un dispositif de signalement des dysfonctionnements (mise en place de la mesure, administration, etc.). Le premier rapport d'évaluation est prévu pour la rentrée de septembre 2018 :
- à l'information des parents et des professionnels sur le fonctionnement de la nouvelle loi (PHARE, écoles, groupements d'Inclusion, etc.);
- interpellation des banques sur l'utilisation d'une carte bancaire pour les personnes sous protection.



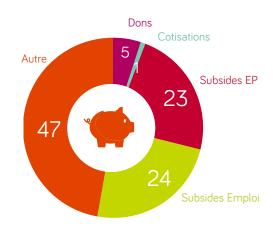
Bilan financier

> Recettes totales Bureau central & Groupements



1.344.000€

> Répartition des recettes (en %)

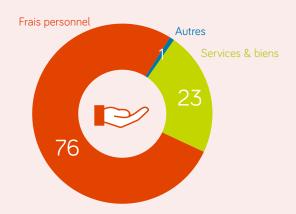


> Dépenses totales totales Bureau central & Groupements

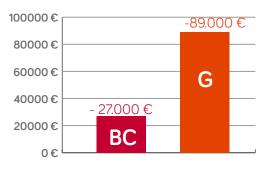


1.460.000€

> Répartition des dépenses (en %)



> Résultat 2017

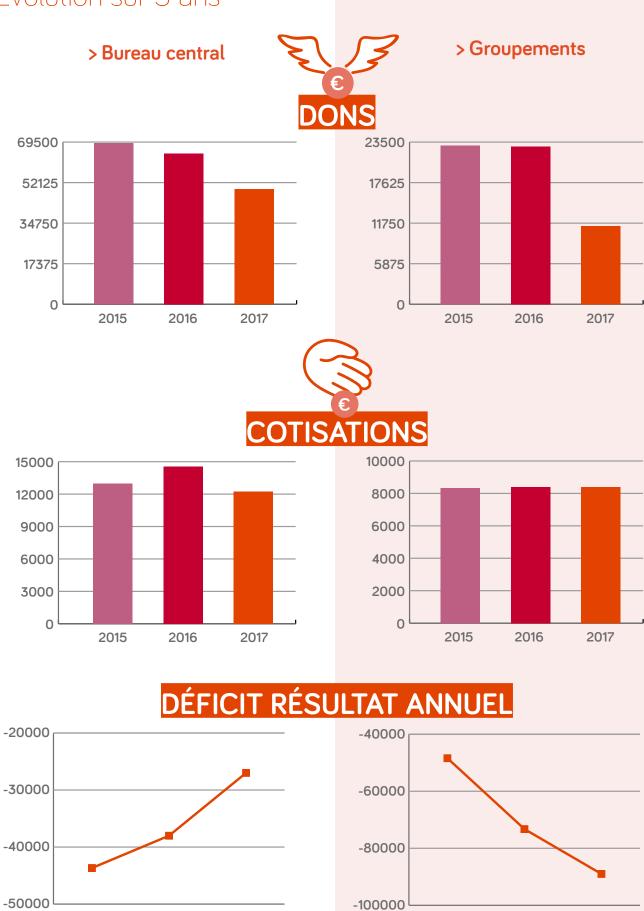


Bureau central Groupements



- 116.000 €

Évolution sur 3 ans



Perspectives 2018

L'inclusion au cœur de l'association

Pour défendre le projet d'une société inclusive, il faut pouvoir, en tant qu'association, se montrer exemplaire et être capable de repenser ses propres modes de fonctionnement. Ce n'est certes pas évident mais c'est un défi stimulant.

L'année 2018 marquera ainsi un tournant important dans l'histoire de notre organisation avec la nomination de deux administrateurs avec un handicap intellectuel au sein du conseil d'administration. Cette nomination n'est pas une fin en soi. Elle ne représente que la partie visible de l'iceberg car c'est bien d'un processus plus global, entamé en 2015, dont il s'agit. Ce processus, c'est celui d'une participation beaucoup plus importante des personnes avec un handicap à la vie et aux décisions de l'association; participation qui se décline à travers différents projets mis en place depuis 2015 (groupes de parole, formations à destination des personnes

avec un handicap intellectuel, journées de l'expression, création du groupe des représentants « inclure tous ensemble », etc.).

De nombreux autres défis nous attendent dès 2018. Ils ont été définis à la suite d'un processus de consultation avec en toile de fond, un contexte où le modèle associatif tel que nous le connaissons aujourd'hui est amené à évoluer afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes des personnes avec un handicap intellectuel, des familles et de leurs proches. Ces défis sont les suivants : assurer l'équilibre financier de l'association, augmenter la représentativité de notre asbl en soutenant les initiatives locales, favoriser les échanges entre parents et l'accueil des jeunes parents, renforcer la collaboration entre parents et professionnels, pérenniser la défense des droits et des intérêts des personnes en situation de handicap mental... Nous les relèverons tous ensemble!



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél.: 02/247.28.21

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice générale

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/inclusionasbl/



